

Le principe de la régie a été adopté mardi soir par le comité du Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay (SEAPan) présidé par Alain Caperet, après un baroud d'honneur de quelques élus.

Ce point a fait l'objet d'une réflexion depuis 2008 et a été débattu en juillet dernier. Jusqu'à présent, la gestion de l'eau relevait de la Saur mais la fin du contrat permettait d'envisager d'autres possibilités. « Le coût pour la régie publique est de 1,4 million d'€ », précisait le président et Christophe Garcia, directeur du SEAPaN. Il a avancé qu'outre l'argument financier, il y aurait une nouvelle façon de travailler : « Il y aura de l'investissement sur les réseaux, il y aura la recherche des fuites. »

La Saur a été souvent taxée de ne pas traiter cette partie de son travail pour mieux facturer au syndicat l'eau perdue dans la nature. Certains, comme le maire de Beuste Alain Vignau, ont demandé moins d'empressement. « Il n'y a aucune urgence, a-t-il fait valoir à l'assemblée délibérante. Je souhaite qu'un nouvel appel d'offres soit lancé ». Il a été rejoint dans cette demande par le maire d'Asson, Marc Canton, désireux d'avoir plus d'éléments de comparaison entre une nouvelle Délégation de service public (DSP) et la régie publique.

« Pas de clientélisme »

Alain Caperet a affirmé que contrairement à ce qui était dit, « une mise en régie nécessitait de la préparation ». D'autres arguments ont été avancés comme ceux du personnel ou du prix de l'eau. « Il faut voir ce dossier de manière globale sans faire de clientélisme et savoir si cela est intéressant pour le territoire », a répondu le président. Francis Escalé, fervent défenseur de la DSP, a demandé quant à lui, un vote à bulletin secret. Quatorze des 46 délégués s'y sont montrés favorables.

Des échanges ont porté ensuite sur la formulation de la question qui se sont conclus par « Êtes-vous favorable à la régie ou au lancement d'une procédure de DSP ? » Le vote 1 a été adopté par 25 voix sur 40 exprimés et le point 2 par 18 voix.

Mireille Caillé